

➤ Pourquoi vous propose-t-on la chirurgie micrographique de Mohs ?

La chirurgie micrographique est une technique d'excision des tumeurs cutanées difficiles et infiltrantes. Ces tumeurs agressives nécessitent un traitement radical.

Le but de la chirurgie micrographique est d'enlever la totalité de la lésion mais sans effectuer de trop grandes marges pour ne pas enlever inutilement du tissu sain. Elle va donc permettre de **diminuer considérablement le risque de récurrence** mais aussi une **chirurgie de reconstruction plus facile** et donc un **meilleur résultat esthétique**.

Il faut éviter les traumatismes au niveau des mains et des pieds (pas de travaux intensifs, de marche ou de jogging) dans les 2 jours qui suivent pour minimiser les risques de bleus ou de saignements des régions traitées, et le risque de fuite du produit vers les muscles périphériques et donc des effets non désirés. Une activité normale est possible.

➤ Cette chirurgie s'effectue sous anesthésie locale.

Il est important de souligner qu'aucune technique chirurgicale ne permet d'obtenir 100% de guérison complète. Un cancer de la peau peut donc récidiver après tout geste chirurgical et notamment une chirurgie micrographique mais c'est la technique la plus sûre.

- Après résection de la tumeur, la plaie peut être réparée par diverses techniques :
 - Cicatrisation dirigée par des pansements
 - Suture immédiate par le dermatologue
 - Suture différée par le chirurgien plasticien en cas de plaie de surface importante ou de localisation à risque.
- Une cicatrice subsistera mais la plus petite possible par rapport à l'agressivité du cancer cutané.

Des complications peuvent survenir comme dans tout traitement chirurgical : Douleurs, saignements, infection, allergie aux anesthésiques locaux.

Le dossier médical est complété par le dossier de suivi iconographique : des photographies sont prises avant, pendant et après l'intervention.

Elles ont un intérêt pour le suivi médical.

Elles peuvent aussi être utilisées pour la formation médicale ou pour des publications dans des revues médicales spécialisées

N'hésitez pas à noter et à poser toutes les questions que vous souhaitez.



LA CHIRURGIE MICROGRAPHIQUE DE MOHS

Service de dermatologie (Hôpital Haut-Lévêque)
Pr. Beylot



Consentement éclairé

**Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Ce document vous concerne. Merci de le lire attentivement.
Vous devrez le signer et nous le remettre avant l'intervention.**



Ce document a pour objet de donner aux patients un certain nombre d'informations utiles préalables à son consentement concernant la chirurgie micrographique de Mohs

La loi exige maintenant en plus que le chirurgien apporte la preuve qu'il a bien informé son patient. Pour toutes ces raisons, il devient nécessaire que vous approuviez par une signature cette démarche d'information. Elle ne décharge en rien votre chirurgien de ses responsabilités.

Toute opération, comme toute prise de médicament, implique toujours un risque qui n'est jamais nul.

La fréquence et la gravité de ces complications sont très variables en fonction de :

- la formation chirurgicale de votre praticien et de son expérience professionnelle,
- de votre état de santé : les risques opératoires augmentent avec l'âge, avec l'existence d'autres maladies dont certaines peuvent être encore méconnues au moment de l'opération (par exemple le diabète, l'insuffisance cardiaque ou veineuse ou les allergies, etc....).
- l'ancienneté et de l'évolution (gravité) de votre maladie.
- de nombreux autres facteurs qui peuvent intervenir (nombre d'interventions déjà subies, antécédents particuliers, etc.).

La plupart de ces complications ont une évolution favorable si un traitement adapté est débuté précocement. Après l'opération, certains signes doivent vous conduire à prendre rapidement contact avec votre médecin et votre chirurgien : douleurs persistantes ou qui s'aggravent, fièvre inexplicquée, plaie qui n'évolue pas favorablement (inflammation, rougeur, chaleur, écoulement).

Votre dermatologue vous a communiqué toutes les informations sur les éventuels aléas relatifs à ce type d'intervention, les effets secondaires possibles, les inconvénients mineurs, et tous les risques connus inhérents à cet acte médical. Si l'un quelconque de ces points reste incompris, vous devez absolument lui en faire part dès maintenant. En signant ce document, vous reconnaissez avoir arrêté votre choix en étant pleinement informé(e).

Fait en double exemplaire le

Signature du dermatologue:
.....



LA CHIRURGIE MICROGRAPHIQUE DE MOHS

Service de dermatologie (Hôpital Haut-Lévêque)
Pr. Beylot



Consentement éclairé

Je, soussigné.....atteste avoir lu les informations ci-dessus.

J'atteste connaître la nature du traitement chirurgical proposé, les alternatives thérapeutiques, les complications potentielles de cette technique.

Les inconvénients de la technique ont été clairement expliqués.

Nom & prénom :

Pessac, le :

Etiquette sigma du patient

Signature manuscrite

Document à remettre à l'infirmière à votre arrivée